

Annexe 11 – Programmation régionale annuelle des contrôles Service civique de l'année N



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
DU SERVICE CIVIQUE**

Contrôle des organismes agréés de Service civique

Région :	Programmation des contrôles de l'année N
----------	--

PROGRAMMATION année N :

Objectifs, priorités, cibles

Priorités nationales/orientations données par le conseil d'administration de l'Agence du Service civique et communiquées dans l'instruction annuelle dédiée au pilotage du Service civique.

Priorités régionales : priorités thématiques, identification de risques à partir du tableau de bord régional d'aide à la programmation des contrôles.

Nombre total de contrôles prévus en N¹ :

- sur agréments locaux (régionaux et départementaux) ;
- sur agréments nationaux sur la base de l'appel à candidature annuel.

NB : voir présentation de la programmation par département dans le tableau de synthèse en annexe 12.

1. Sur la base du taux de contrôle fixé annuellement et du nombre d'organismes agréés ayant recruté en N - 1 communiqué par l'Agence du Service civique – chiffre stabilisé en mars N.

Organisation régionale spécifique éventuelle pour le secteur d'intervention (dont partenariats)

Organisation régionale, appui régional, interdépartementalité, partenariats, etc. :

Structures pouvant faire l'objet d'un contrôle

Identification de structures d'accueil à partir du tableau de bord régional d'aide à la programmation des contrôles.

Nombre de structures agréées ayant accueilli au moins un volontaire au cours de l'année N - 1 dans la région :

L'Agence du Service civique vous fournit des données statistiques à cette fin en début d'année N (stabilisation des chiffres fin mars N).

Spécificités et problématiques locales

Département 1 :

Département 2 :

Département 3 :

Département X :